

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de GRAVON	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A5					2	250	
TGV Combs La Ville à St Louis					1	300	

POUR AMPLIATION

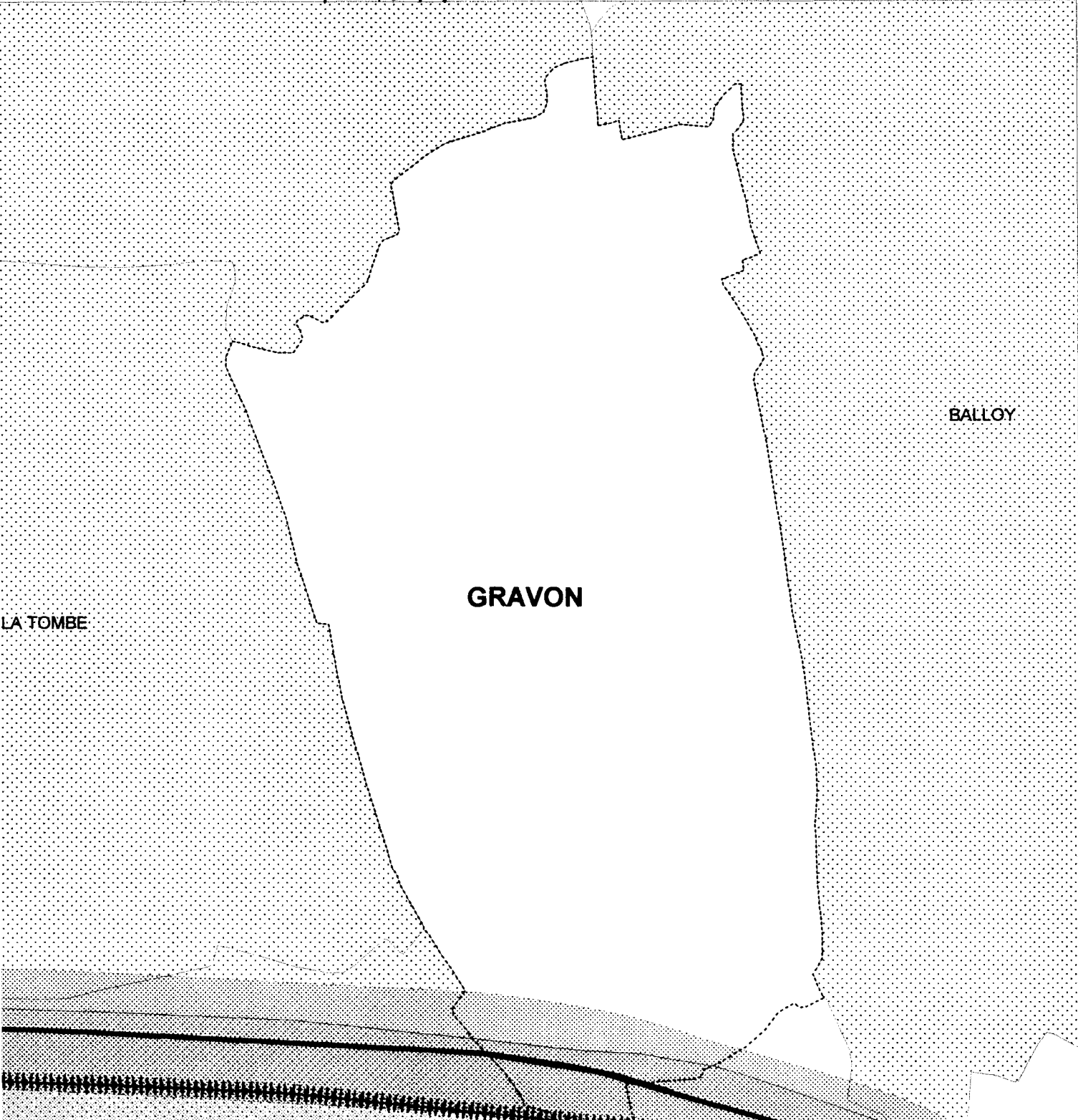
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° *99DAIACV102*
en date du *19 MAI 1999*
Le Préfet,

Signé : Cyril SCHOTT



GRAVON

BALLOY

LA TOMBE

Y-SUR-YONNE

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAIACV102
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIATION
 par le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4